

Partenaire de votre santé, votre pharmacien vous conseille et vous délivre des produits adaptés à votre cas.

Les éléments d'information supplémentaires apportés par cette fiche ne peuvent se substituer à l'avis d'un professionnel de santé connaissant votre situation particulière.

----- Votre pharmacien -----



Qui a intérêt à faire une analyse ?

Le dépistage d'un diabète est recommandé chez les personnes de plus de 40 ans qui :

Ont un diabétique de type 2 dans la famille (son père, sa mère, un grand-parent, un frère ou une sœur par exemple) car des facteurs génétiques sont en cause,

Ont une surcharge pondérale ou sont obèses,

Sont des femmes ayant donné naissance à un enfant de plus de 4 kg ou ayant fait du diabète pendant la grossesse (diabète gestationnel),

Ont des infections cutanées ou génitales (par exemple des mycoses) à répétition ou traînantes,

Se lèvent souvent la nuit pour uriner.

Si vous êtes dans ces cas, parlez de l'intérêt du dépistage à votre médecin.



Faut-il vérifier autre chose ?

Des facteurs en cause dans le diabète de type 2 (génétique, mauvaise alimentation, sédentarité) prédisposent aussi à d'autres maladies de l'âge mûr qui augmentent le risque d'accidents cardiovasculaires :

L'excès de cholestérol,

L'hypertension artérielle.

Leur dépistage est aussi simple que celui du diabète.

N'oubliez pas que

Les diabétiques ne ressentent souvent aucun trouble particulier avant les complications,

Plus le diabète est dépisté tôt, plus son évolution est facile à freiner par un traitement adéquat.